



L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples

Portrait institutionnel 2023

PORTRAIT DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mise à jour d'avril 2023, du portrait réalisé dans le cadre d'une vaste collecte de données menée pour le compte du Bureau de coopération interuniversitaire dans chacun des 19 établissements universitaires québécois.

Équipe de rédaction de l'ENAP :
Claudine Cyr, conseillère au développement de la recherche
Barbara Gravel, conseillère aux études – profil autochtone
Caroline Leblanc, conseillère en équité, diversité et inclusion

Introduction

À l'automne 2017, l'ENAP a admis, dans son microprogramme en administration publique (0839) de 2^e cycle, 28 personnes étudiantes qu'elle a réunies à l'intérieur d'une cohorte appelée « gestion en contexte autochtone ». Ce microprogramme compte 9 crédits (3 cours). Étant composée essentiellement d'étudiantes et d'étudiants issus du milieu autochtone de même que de personnes travaillant au sein d'organisations publiques et parapubliques autochtones, cette cohorte était une deuxième expérience de ce type pour l'ENAP.

Il est important de souligner que les cours offerts sont les cours réguliers de l'ENAP et que les conditions d'admission au programme sont demeurées inchangées. Toutefois, le contenu des cours a été ajusté afin de refléter la réalité professionnelle de la clientèle ciblée par ce programme (les exemples, les études de cas, etc.).

À l'automne 2018, ont été ouverts aux admissions deux programmes de 2^e cycle s'adressant particulièrement aux professionnels et aux gestionnaires autochtones et allochtones travaillant ou aspirant à travailler au sein d'organisations publiques et parapubliques autochtones et s'intéressant à leur gestion.

Il s'agit cette fois-ci de programmes conjoints avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Ce partenariat a été renouvelé en 2022 et la participation étudiante se maintient. En 2022 ces programmes avaient contribué à former près de 50 gestionnaires et favoriser le passage d'étudiantes et étudiants autochtones vers les cycles supérieurs.

A) L'Université

1. Gouvernance

L'ENAP n'a pas de représentante ou de représentant autochtone membre de son conseil d'administration présentement. Néanmoins, des efforts ont été déployés lors du dernier appel à candidatures (2022-2023) afin de rejoindre des candidatures autochtones en diversifiant les lieux d'affichage de l'appel d'intérêt. L'ENAP a en effet partagé cet appel à candidatures à des organismes autochtones et à des collaboratrices et collaborateurs autochtones afin qu'ils le diffusent dans leur réseau respectif. Enfin, au même titre que les offres d'emploi pour le personnel de l'ENAP, un énoncé a été ajouté à cet appel de candidatures : « Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et de s'enrichir de sa diversité, l'ENAP invite toutes les personnes qualifiées à manifester leur intérêt, en particulier les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et de minorités ethniques, ainsi que les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre. ».

L'ENAP a mis en place un Comité inter établissements de gestion des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone. À ce comité, la représentativité autochtone est assurée par une personne œuvrant au sein d'une organisation publique ou parapublique autochtone ainsi que par une étudiante des programmes.

Enfin, en 2021 le comité institutionnel en équité, diversité et inclusion (EDI) à l'ENAP a été créé et une personne autochtone y siège depuis. Après 2 ans d'existence, le mandat et la composition du comité pourraient être appelés à évoluer quelque peu. Toutefois, cela sera fait en assurant une représentativité autochtone, provenant soit de la communauté étudiante, soit du personnel de l'ENAP.

Enfin, à l'Observatoire des administrations publiques autochtones (OAPA), l'une des unités de recherche de l'ENAP, la gouvernance comprend un comité des sages, composé de quatre personnes membres des Premières Nations, et

fonctionne avec une codirection, dont l'un des co-directeurs est innu.

2. Plan stratégique

Le plan stratégique de la recherche 2022-2025 de la Direction de l'enseignement et de la recherche (DER) réitère l'engagement de l'ENAP pour un rapprochement avec les peuples autochtones par la recherche et la formation.

Enfin, l'ENAP a travaillé au développement de son premier plan d'action institutionnel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et dont la mise en œuvre débutera officiellement au cours de l'année 2023. Parmi les actions prévues, on pourrait retrouver la création d'un groupe de travail sur les réalités autochtones à l'ENAP de même que des efforts de sensibilisation continus à l'ensemble de la communauté sur diverses réalités autochtones.

3. Politiques et réglementation de l'établissement

L'ENAP n'a pas de politique ou de réglementation concernant spécifiquement ses programmes ou ses étudiants autochtones. Ces derniers sont assujettis à l'ensemble des règles en vigueur à l'École, de la même manière que tous les étudiants de l'ENAP.

Concernant les enjeux propres au personnel de l'ENAP et relativement à son obligation légale découlant de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi (LAÉE), l'École a bonifié ou ajouté certaines mesures d'accès à l'égalité en emploi durant cette période : un énoncé d'engagement et d'invitation aux groupes visés par la LAÉE (dont les Autochtones font partie) a été bonifié et se trouve dans toutes les offres d'emploi de l'École; des contacts ont été établis avec des organismes spécialisés en employabilité des Autochtones et une diversification des lieux d'affichage des offres d'emploi a été faite afin de rejoindre de potentielles candidatures autochtones.

4. Personnel

En vertu de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi, l'ENAP a un programme d'égalité en emploi (PAÉE) à travers lequel les membres du personnel sont invité·es à s'auto-identifier à l'un ou à plusieurs groupes visés par la Loi, dont celui des personnes autochtones. En date d'octobre 2021, dernier moment où un portait global du personnel de l'ENAP a été réalisé, aucune personne ne s'était identifiée comme personne autochtone sur un effectif de 511 personnes. Depuis ce moment et selon les différents mouvements de personnel, des personnes s'identifiant comme personne autochtone ont travaillé ou travaillent actuellement à l'ENAP, pour un total allant entre une à deux personnes.

Par ailleurs, en plus du personnel « régulier », certaines personnes autochtones contribuent à différents niveaux et dossiers de l'École. Par exemple, un assistant de recherche autochtone a contribué en 2018 à la conception d'études de cas développées aux fins des programmes en gestion publique en contexte autochtone. Également, sans être membres du personnel, plusieurs personnes autochtones travaillent avec les équipes de l'ENAP. C'est le cas par exemple du co-directeur, des quatre membres du comité des sages et de deux des sept chercheurs et chercheuses associés de l'Observatoire des administrations publiques autochtones de l'ENAP (OAPA).

5. Expertises et formation du personnel

Depuis le début des programmes en gestion publique en contexte autochtone, le corps enseignant et les autres membres du personnel (ex. : soutien à la communauté étudiante, registraire) intervenant dans le cadre de cette initiative sont régulièrement informé·es des avancées des travaux et reçoivent de la formation sous la forme d'ateliers de sensibilisation, de partage d'outils pédagogiques et de littérature pertinente à la fois au soutien à la réussite scolaire d'étudiantes et d'étudiants autochtones et aux enjeux de gestion en contexte autochtone.

Au début du programme, ces membres du corps enseignant ont été rencontré·es individuellement par la coordonnatrice aux programmes et le conseiller pédagogique à plusieurs reprises au sujet des cours sous leur responsabilité. Également, ces personnes ont eu l'occasion d'échanger avec des gestionnaires provenant de plusieurs communautés autochtones lorsqu'elles préparaient leur cours, et ce, grâce à des groupes de discussion organisés en collaboration avec le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN).

De plus, les professeures et professeurs ont été rencontrés collectivement à quelques reprises :

- pour la présentation officielle à l'Assemblée professorale;
- pour l'exposé des orientations générales liées à l'adaptation des cours offerts à la clientèle ciblée;
- pour un atelier de sensibilisation à l'enseignement et à l'accompagnement d'étudiantes et étudiants autochtones. Cet atelier a été offert par une ressource experte à ce sujet de l'UQAT.

Par ailleurs, de nouveaux postes ont été créés à l'ENAP pendant la période, permettant à deux nouvelles personnes-ressources de s'ajouter aux équipes: une conseillère en équité, diversité et inclusion (EDI) est arrivée en mars 2021 et une conseillère aux études – profil autochtone en avril 2022. La première assume un rôle-conseil auprès de la direction de l'École afin de faire de l'ENAP un milieu de vie, d'études et de travail plus équitable, diversifié et inclusif, notamment pour les personnes autochtones. En ce sens, elle informe notamment régulièrement le personnel des différentes formations disponibles sur diverses questions autochtones, assure une veille stratégique sur les enjeux et meilleures pratiques en plus de travailler étroitement avec le Service des ressources humaines (SRH) pour développer et mettre en place des mesures d'accès à l'égalité en emploi. La conseillère aux études – profil autochtone, quant à elle, assure le suivi du cheminement des personnes étudiantes autochtones et, au besoin, conseille l'organisation sur les améliorations requises pour leur offrir une expérience académique optimale.

Ces conseillères ont développé avec des diplômées et des étudiantes autochtones et avec des collègues de l'ENAP des initiatives afin de souligner le Mois de l'histoire autochtone et la Journée nationale des peuples autochtones en 2022. Également, le directeur général a souligné la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin par un message à la communauté, en y réitérant les relations étroites qu'entretient l'École avec les communautés autochtones du Québec et en y soulignant la diversité autochtone à l'ENAP et le succès de plusieurs personnes diplômées et étudiantes dont des portraits avaient été mis de l'avant pour l'occasion.

Enfin, conjointement avec d'autres établissements du réseau de l'UQ (l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'Université TÉLUQ et le siège social de l'UQ), la conseillère EDI et la conseillère aux études – profil autochtone ont travaillé à organiser une série d'activités à l'occasion de la Journée nationale de vérité et de réconciliation (30 septembre). Cette programmation s'est tenue à Québec au cours des mois de septembre et d'octobre 2022 afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux réalités des peuples autochtones. Pour souligner l'appui des établissements aux commémorations entourant cette journée, le passage du Jardin du savoir (se situant entre les édifices des établissements) à Québec a été illuminé en orange pendant une semaine. C'est également dans le cadre de cette programmation que l'ENAP a reçu l'exposition Voies parallèles à son campus de Québec, exposition visant à ouvrir le dialogue avec les Autochtones en vulgarisant le contenu des épisodes du balado du même nom et abordant des thèmes variés tels la gouvernance et le leadership en contexte autochtone, le territoire, la sécurisation culturelle, les traditions juridiques et plus. À Montréal, l'ENAP a invité les gens du campus à rencontrer une équipe sur place afin d'en apprendre davantage sur la signification de cette journée et de recevoir un ruban orange à porter en signe de commémoration.

Une des conseillères au développement de la recherche, du bureau de la recherche à l'ENAP (BDR) à la direction de l'Enseignement et de la recherche, a coorganisé et participé à l'atelier du printemps 2023 « La recherche par et avec les Autochtones: repères et rôles pour l'administration de la recherche », de l'Association des administratrices et administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ) en plus de participer à deux webinaires de

l'Environnement réseau pour la recherche sur la santé des Autochtones du Québec (ERRSA-Qc) favorisant la réconciliation, l'autochtonisation, et la décolonisation des milieux postsecondaires, ainsi qu'au webinaire « Les principes de la recherche en contexte autochtone », organisé par La Table de travail sur les réalités autochtones du réseau de l'Université du Québec (TTRA).

Enfin, parmi les invitations envoyées régulièrement au personnel pour favoriser le développement ou le renforcement de compétences sensibles aux réalités autochtones, une diffusion ciblée a été faite en 2023 auprès des étudiantes-recherchères et des étudiants-rechercheurs afin de participer au webinaire organisé par la TTRA portant sur « Les principes de la recherche en contexte autochtone ».

B) L'enseignement

L'ENAP offre uniquement des programmes de 2^e et de 3^e cycles.

1. Effectif étudiant autochtone

Depuis 2017, l'ENAP accueille plus d'une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants par année dans ses programmes spécialisés de Gestion publique en contexte autochtone. À l'hiver 2023, le contingent est de 24 personnes étudiantes, dont 11 se sont identifiées comme autochtones. La majorité d'entre elles travaille dans des organisations publiques ou parapubliques.

2. Cheminement académique

Les programmes de gestion en contexte autochtone sont agencés selon un cheminement par cumul et peuvent graduellement mener les étudiantes et les étudiants qui le souhaitent à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou d'une maîtrise en administration publique.

Mis à part le fait que les candidates et candidats doivent être autochtones ou avoir une connaissance approfondie du milieu, les critères d'admission sont identiques à ceux des programmes réguliers.

En général, les programmes de l'ENAP n'ont pas de places réservées, il n'y a pas non plus, de programme préparatoire spécifiquement développé la clientèle étudiante autochtone.

3. Offre de programmes et de cours (réguliers et formations courtes et continues)

L'offre de programmes répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones comprend deux programmes de cycles supérieurs répondant spécifiquement à des besoins des communautés autochtones, soit :

- Microprogramme de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone (3 cours, 9 crédits).
- Programme court de 2^e cycle en gestion publique en contexte autochtone (5 cours, 15 crédits).
- Diplôme d'études supérieures spécialisé (DESS).

Les enseignantes et les enseignants qui interviennent dans les programmes de gestion publique en contexte autochtone offrent une matière qui colle à la réalité des personnes ciblées par ces programmes. Ainsi, les lectures obligatoires de chacun des cours sont choisies de manière conséquente. En l'occurrence, certains auteurs et autrices sont autochtones et le choix des lectures s'effectue de manière à refléter une diversité de points de vue, incluant les points de vue autochtones.

Les objectifs des cours restent essentiellement les mêmes que pour leur équivalent dans les programmes réguliers de l'ENAP. Leur niveau de difficulté demeure inchangé qu'ils soient offerts par l'ENAP, l'UQAC ou l'UQAT.

4. Offre de cours avec des contenus sur les cultures, perspectives et réalités autochtones

Par ailleurs l'ENAP met à la disposition des personnes enseignantes une banque d'études de cas et d'exercices mettant en exergue des situations de gestion qui se produisent en contexte autochtone. Il s'agit de cas fictifs, mais bien concrets qui se produisent dans le quotidien des organisations publiques autochtones. Les étudiantes et les étudiants, selon le cours et la théorie à l'étude, sont amenés à discuter ensemble de ces cas, à leur trouver des pistes de solutions, à réfléchir sur les différentes approches qui pourraient être utiles dans la situation donnée, etc.

Les personnes qui étudient à la maîtrise en administration publique de l'ENAP doivent, dans le cadre de leur cheminement, suivre trois cours de la série portant sur les enjeux et défis actuels de gestion en administration publique. Il s'agit de cours de 1 crédit. Parmi ceux-ci figure le cours Enjeux autochtones et administrations publiques (ENP7341-6). Ce cours explore les enjeux autochtones au Québec et au Canada en adoptant la perspective des gestionnaires publics. Il traite de l'historique des relations entre les peuples autochtones et l'État canadien, de même que du cadre constitutionnel et juridique de ces relations, afin de mieux comprendre les enjeux liés à la gouvernance autochtone et les enjeux sectoriels. Il est également possible, en cours optionnel, de suivre un cours de 3 crédits (ENP8039) « Administration publique et nations autochtones : penser le présent pour redéfinir notre avenir » dont les objectifs sont les suivants :

- Brosser un portrait des enjeux historiques et contemporains qui structurent aujourd'hui les relations entre les peuples autochtones et les gouvernements du Québec et du Canada.
- Comprendre de quelles façons peuvent être améliorées les relations entre les administrations publiques et les nations autochtones.
- Concevoir de meilleures pratiques en matière de politiques publiques et de gestion dans le respect des savoirs et des traditions autochtones.

Enfin, lorsque cela est possible, les cours sont donnés par des Autochtones. Il y a des intervenantes et des intervenants autochtones qui, sur invitation, livrent une partie du contenu dans chaque cours.

5. Outils et services pédagogiques

Afin de tenir compte de la perspective autochtone, un rééquilibrage des thématiques vues dans des cours réguliers est fait ainsi qu'une révision des lectures obligatoires et optionnelles. De plus, les développements réalisés en partenariat avec le CEPN ont permis de partager l'expérience pratique avec des gestionnaires provenant de diverses communautés ainsi que de valider la pertinence des contenus et des approches.

Les cours sont culturellement pertinents puisque le corps enseignant utilise des études de cas et des exercices conçus pour des gestionnaires et des professionnelles et professionnels qui travaillent en contexte autochtone. Ce développement est supervisé par une conseillère ou un conseiller pédagogique pour assurer l'intégration et la cohérence du matériel pédagogique.

La plateforme numérique d'apprentissage ATHENAP (Moodle) a été adaptée par l'équipe de technopédagogie afin de créer une identité visuelle spécifique, de bonifier des fonctionnalités (ex. : section métier d'étudiant, accès aux groupes de recherche et publications, intégration du dictionnaire de l'administration publique) et d'améliorer la convivialité (ex. : création, personnalisation visuelle et structuration modulaire des espaces de cours).

En collaboration avec une avocate autochtone, l'ENAP a aussi conçu des capsules d'information traitant d'éléments fondamentaux pour quiconque s'intéresse à la gestion publique en contexte autochtone.

Destinées dans un premier temps à la communauté étudiante des programmes en gestion publique en contexte autochtone, ces capsules sont mises à la disposition de l'ensemble des membres du corps enseignant de l'ENAP qui sont alors en mesure de les utiliser dans le cadre de leurs cours, si cela est pertinent à la matière qu'ils enseignent. Il s'agit des capsules suivantes :

- Capsule 1 La Loi sur les Indiens et son incidence sur le quotidien des Autochtones Capsule 2 Les traités modernes au Québec
- Capsule 3 Les jugements marquants
- Capsule 4 Les institutions québécoises et l'application de la législation sur les Autochtones

De plus, l'ENAP dispose de onze vidéos (226 minutes) préparées à partir de présentations tenues lors du 15^e anniversaire de la Paix des braves et de dix-neuf vidéos (320 minutes) provenant de la Conférence sur l'intégration des Autochtones dans les forces armées canadiennes. Celles-ci sont à la disposition des enseignantes et des enseignants qui peuvent s'en servir à titre de matériel pédagogique dans les cours.

6. Lieux et moyens d'enseignement

Les cours des programmes de gestion publique en contexte autochtone sont offerts entièrement à distance.

L'école d'été *Administration publique et Nations autochtones : agir ensemble* est offerte à la fois au campus de l'ENAP et dans une communauté autochtone.

7. Langues d'enseignement

Les cours sont donnés en français.

C) L'expérience étudiante

1. Accueil et intégration

La Direction de l'enseignement et de la recherche, de concert avec le service aux étudiantes et aux étudiants, tient depuis 2017 un atelier préparatoire pour les étudiantes et étudiants des cohortes ou programmes en Gestion publique en contexte autochtone. Cet atelier facultatif vise trois objectifs :

- transmettre aux personnes étudiantes des renseignements utiles pour leur adaptation rapide aux contextes pédagogique, institutionnel et social de l'ENAP;
- amoindrir le choc du « retour aux études » pour certaines d'entre elles ;
- présenter ce qui sera mis à la disposition des personnes étudiantes pour les accompagner de façon soutenue pendant leurs études.

L'atelier se termine par un sondage auprès des étudiantes et des étudiants visant à déterminer les situations où ils croient qu'ils auront besoin d'aide ou de formations plus spécifiques pendant leur programme (ex.: prise de notes efficaces pendant les cours, faire des fiches de lectures, concilier les études avec leurs autres responsabilités, etc.).

2. Soutien à la réussite

Une ressource, membre de la communauté de pratique Premiers Peuples, est dédiée à la population étudiante autochtone et assure un suivi et effectue des références vers les autres services au besoin. De plus, cinq capsules

Web sur le métier étudiant (aussi disponibles en format balado), accessibles par la plateforme ATHENAP, ont été conçues pour répondre aux besoins spécifiques des étudiantes et des étudiants des programmes de Gestion publique en contexte autochtone :

- La gestion du temps, incluant la préparation aux examens (11 minutes 47 secondes);
- Le pouvoir de la concentration (8 minutes 29 secondes);
- Les travaux d'équipe (4 minutes 38 secondes);
- Les travaux individuels (7 minutes 01 seconde);
- Les exposés oraux (3 minutes 58 secondes).

La clientèle étudiante autochtone a aussi accès à l'Atelier de prévention du plagiat et à la capsule *Comment lire de manière efficace?*

L'ENAP rend aussi disponibles, sur la plateforme ATHENAP, des gabarits de rapports écrits en format Word contenant les instructions pour la réalisation des travaux étudiants. Les gabarits sont ajustés en fonction des évaluations de chacun des cours.

3. Soutien financier

Par l'entremise de la Fondation de l'Université du Québec, l'ENAP offre des bourses dans le cadre du concours ténacité, catégorie étudiants autochtones et inuit.

4. Activités culturelles et sociales

Il n'y a pas de cellule de vie étudiante autochtone à l'ENAP parce que la plupart des étudiantes et des étudiants sont en situation d'emploi, poursuivent des études à temps partiel ou à distance et, de surcroît, répartis à travers le Québec.

En collaboration avec ses personnes diplômées, l'ENAP a plutôt mis en place une initiative parrain-marraine qui consiste à offrir à l'étudiant ou à l'étudiante qui le souhaite la possibilité d'être appuyé et encouragé par une personne diplômée de l'ENAP qui œuvre en gestion publique en contexte autochtone. Il s'agit d'un engagement de ceux et celles qui exercent le rôle de parrain ou de marraine à soutenir et à encourager les personnes nouvellement inscrites dans leur cheminement scolaire.

5. Activités de célébration de la réussite étudiante autochtone

Compte tenu des modalités des programmes, du rythme choisi pour le cheminement scolaire (c'est-à-dire un cours par session) et des spécificités de sa clientèle étudiante qui, pour en majorité, est en situation d'emploi et répartie à travers le Québec, le comité de coordination inter établissement des programmes conjoints en gestion en contexte autochtone a choisi de tenir une cérémonie de célébration de la réussite des étudiantes et étudiants autochtones chaque deux ans.

Toutes les personnes étudiantes qui ont obtenu une ou deux attestations, un diplôme ou un grade en suivant les cours offerts dans le cadre des programmes en gestion publique en contexte autochtone y sont conviées.

Il s'agit d'un des rares moments où les étudiantes et les étudiants et les membres du corps enseignant sont enfin réunis en personne dans un même lieu. Les parrains et les marraines participent également et la célébration tient compte de l'importance de certains éléments d'ordre culturel comme la présence d'aînées et d'aînés significatifs pour les communautés, un moment de recueillement animé par l'une de ces personnes aînées, etc.

6. Infrastructures

L'ENAP n'a pas d'infrastructures réservées spécifiquement à ses activités ou initiatives sur les réalités autochtones.

7. Accès du soutien offert par des aîné·es

Afin de respecter la culture autochtone, un aîné de la Nation Huronne-Wendate a officié dans une cérémonie traditionnelle lors du lancement public de l'initiative de l'ENAP sur la Gestion publique en contexte autochtone en 2017 ainsi que lors de la cérémonie visant à souligner la réussite des finissantes et finissants en 2022.

D) La recherche et la création

1. Développement des compétences en recherche ou création pour les personnes autochtones

Dans son Plan stratégique de la recherche 2022-2025 (PSR), « l'ENAP affirme son engagement dans la voie d'un rapprochement avec les peuples autochtones par la recherche et la formation, pour identifier des solutions viables, durables et respectueuses des enjeux autochtones ».

2. Valorisation des savoirs autochtones

Sur la base du Plan stratégique de la recherche 2022-2025 (PSR), « la participation de l'ENAP au développement de politiques publiques propres aux peuples autochtones implique l'intégration de leurs traditions intellectuelles dans la recherche ». Le PSR mentionne aussi que l'engagement de l'ENAP dans la voie d'un rapprochement avec les peuples autochtones par la recherche inclut de favoriser les démarches d'apprentissage conjointes.

L'Observatoire des administrations publiques autochtones (OAPA) de l'ENAP se définit comme un carrefour d'expertises qui intègre les savoirs traditionnels autochtones, expérientiels et scientifiques en alliant concertation et coproduction de connaissances, dans un but de transformation et d'autonomisation des administrations publiques autochtones et des communautés qu'elles desservent.

3. Thématisques de recherche ou de création portant sur les cultures, perspectives, personnes ou réalités autochtones

L'Observatoire des administrations publiques autochtones (OAPA) de l'ENAP a pour but de développer, dans une collaboration concertée avec les communautés autochtones, des connaissances et des pratiques en matière d'administration publique adaptées aux contextes autochtones, et ainsi de consolider une expertise autochtone à l'échelle du Québec, du Canada et de l'international. Les trois axes de recherche de l'OAPA sont : les politiques publiques autochtones; la gestion en contexte autochtone; les pratiques novatrices relatives à l'administration publique autochtone au Québec, au Canada et à l'international.

De façon indépendante, mais complémentaire aux travaux menés au sein de l'OAPA, des membres du corps professoral de l'ENAP ont abordé dans leurs activités de recherche des enjeux relatifs aux peuples autochtones, soit par l'entremise de projets avec des communautés ou organisations autochtones ou par la prise en compte des réalités autochtones dans leurs thématiques de recherche. Parmi les thématiques abordées, on compte les relations entre les peuples autochtones et les administrations publiques du Québec et du Canada; la persévérance scolaire des élèves du Nunavik; l'intervention et les actions publiques auprès des jeunes autochtones; le leadership et les femmes autochtones élues; la gouvernance locale et régionale autochtone ainsi que la coopération dans la région arctique.

4. Diffusion de résultats de recherche ou de création

Plusieurs produits et activités de diffusion de la recherche ont été réalisés dans le cadre de l'Observatoire des administrations publiques autochtones (OAPA) de l'ENAP depuis sa mise sur pied officielle en 2020. Des notes mensuelles d'analyse sont publiées en français et en anglais sur le site Internet de l'OAPA et dans les médias sociaux. Depuis mai 2019, six articles et dix rapports scientifiques ont été publiés par des chercheuses et chercheurs de l'OAPA.

De plus, la professeure Tatiana Garakani de l'ENAP a publié, à titre de coauterice, le rapport suivant : Rahm J., Tagalik S., L'Héault V., Truchon M., Garakani T., Desrosiers P. (2020). Un projet collaboratif avec les jeunes inuits, leurs familles et communautés : la persévérance scolaire sous l'angle des pratiques éducatives informelles, de la recherche scientifique communautaire et des cheminements éducatifs. Programme actions concertées Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC).

En matière de diffusion et de mobilisation des connaissances, une conférence conjointe entre l'OAPA et l'Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique (OPSA) s'est tenue en mode virtuel en mai 2021, sous le thème de « Penser l'après-COVID dans la région arctique ».

Une équipe de jeunes chercheuses et chercheurs, dirigée par le Jean-François Savard, directeur de l'OAPA, a participé à la conférence internationale *Arctic Circle* à Reykjavik en Islande, en octobre 2022.

Le 23 mars 2023, l'OAPA a organisé la tenue du premier festival de films autochtones de l'ENAP à Québec et en mode virtuel, sous la thématique *Du Québec à l'Inde : regards croisés sur le colonialisme et les Autochtones*. Quatre courts métrages ont été sélectionnés et présentés gratuitement, dont le film *Gudna*, produit par le Tata Institute of Social Sciences de Mumbai, en Inde auquel l'OAPA a apporté son soutien.

Dans le cadre de la collaboration entre le Tata Institute et l'OAPA, le festival a été organisé pour faire suite à une série de conférences tenues en mode virtuel en 2021 pour présenter les différences dans les réalités autochtones qu'on retrouve au Québec et en Inde. Deux autres films de la programmation du festival sont issus des productions de la Boîte Rouge Vif, un organisme autochtone à but non lucratif « qui a pour mandat la préservation, la transmission et la valorisation des patrimoines culturels communautaires, par une approche de concertation et de cocréation ».

5. Approches et éthique

Rappelons que la « Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone » a été diffusée auprès des chercheuses et chercheurs qui interviennent en contexte autochtone ou dont les travaux s'intéressent aux enjeux autochtones.

Les principes de PCAPA® des Premières Nations ainsi que plusieurs aspects éthiques de la recherche ont été vus dans les quatre webinaires sur la recherche en contexte autochtone suivis par une conseillère au développement de la recherche, du bureau de la recherche à l'ENAP (BDR) à la direction de l'Enseignement et de la recherche. Le bureau de la recherche peut ainsi informer le corps professoral de l'ENAP de ces enjeux éthiques et d'outils existant pour respecter les principes de PCAPA®.

L'ENAP est dotée d'une politique d'évaluation éthique qui satisfait aux exigences de l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2022), dont le Chapitre 9 porte sur la « recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada ».

Il est de la responsabilité de toute chercheuse et de tout chercheur de l'ENAP qui compte entreprendre une recherche, de s'assurer que tous les membres de l'équipe soient bien au fait des conditions à respecter pour garantir la probité éthique qui inclut la connaissance du chapitre 9 de l'EPTC 2.

6. Infrastructures et unités de recherche ou de création

L'Observatoire des administrations publiques autochtones (OAPA), a été reconnu comme unité de recherche par la direction de l'ENAP au printemps 2020. L'OAPA compte trois professeures de statut régulier de l'ENAP à titre de chercheuses affiliées. Il compte aussi sept chercheuses et chercheurs associés, dont deux sont des membres des Premières Nations. Le codirecteur de l'OAPA est un membre des Premières Nations et sa gouvernance comprend un comité des sages, composé de quatre personnes membres des Premières Nations. Le comité des sages a pour mandat, notamment, d'assurer le respect et la mise en œuvre efficace de l'approche collaborative et concertée en contexte autochtone.

Rappelons que la Chaire de recherche institutionnelle sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ), inclut des activités recherche portant sur les réalités des jeunes autochtones.

7. Partenariats et réseaux stratégiques de recherche ou de création

En 2021, l'ENAP a signé une entente-cadre de collaboration scientifique d'une durée de trois ans avec le Tata Institute of Social Sciences de Mumbai, en Inde. Cette collaboration, établie plus spécifiquement entre la School of Development Studies et l'Observatoire des administrations publiques autochtones (OAPA), vise à élargir le champ de recherche relatif à l'action publique et aux communautés autochtones, favoriser les études comparatives et appuyer le développement de nouvelles connaissances.

Rappelons que depuis 2017, l'ENAP a signé une entente-cadre de partenariat avec l'École d'études autochtones de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Centre des Premières Nations Nikanite de l'Université du Québec à Chicoutimi. À l'été 2018, les trois établissements ont signé une entente concernant la création des deux programmes conjoints mentionnés précédemment.

E) Les services à la collectivité

Quelques-uns de nos professeurs et professeures sont appelé·es à commenter les évènements de l'actualité touchant les Autochtones. C'est le cas du professeur Jean-François Savard, directeur de l'Observatoire des administrations publiques autochtones (OAPA), qui accorde fréquemment des entrevues pour les grands médias écrits, de la radio et de la télévision.

L'ENAP offre aussi des services aux organisations à des communautés et organismes autochtones. Depuis 2019, elle a notamment offert des services de conseil et d'accompagnement organisationnel à des conseils de bande dans l'instauration de processus, par exemple de dotation de postes de direction ou de production de plan stratégique. Elle a aussi offert des services d'évaluation de programmes.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de l'OAPA, un projet-conseil portant sur la cohérence publique a été réalisé en 2020-2021 pour une communauté des Premières Nations au Québec; un service d'accompagnement a été offert en 2022-2023 à un organisme en recyclage et environnement travaillant avec des communautés autochtones; puis

un accompagnement est en cours pour soutenir un OBNL autochtone dans l’élaboration de son nouveau Plan stratégique (2022-2023).

Rappelons qu’en 2016-2017, le service aux organisations de l’ENAP, avec le soutien scientifique de la professeure Tatiana Garakani et d’une équipe de recherche, a réalisé l’évaluation quinquennale des services éducatifs de trois communautés autochtones au Québec.

Pour le moment, l’ENAP n’offre pas de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones

Quant aux activités de sensibilisation et de formation de la population non autochtone, rappelons que le cours de 1 crédit « Enjeux autochtones et administrations publiques » (ENP7341-6) fait partie de la maîtrise en administration publique de l’ENAP. Ce cours explore les enjeux autochtones au Québec et au Canada en adoptant la perspective des administrateurs publics. S’ajoute le cours ENP8039 « Administration publique et nations autochtones : penser le présent pour redéfinir notre avenir » offert en formule « école d’été ».